

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour des amis inc.	Numéro de permis 2019642	Date d'inspection Le 14 octobre 2020	
Nom de l'établissement Halte Carrefour des amis		Numéro de téléphone (506) 542-1907	
Adresse 795 rue École Beresford NB E8K 1V4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire; Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	11(a)	27 oct. 2020	13 oct. 2020
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	28(2)	02 oct. 2020	02 oct. 2020

Commentaires généraux
<ul style="list-style-type: none"> - La pratique de feu a été fait tel que convenu le 2 octobre 2020. - La nouvelle employée qui devait faire son cours de premiers soins ne travaille plus à l'établissement. La halte scolaire est maintenant conforme en ce qui attrait à la formation des employées. - Le suivit a été fait par téléphone et courriel, il n'y a donc aucun ratio à cette inspection de surveillance.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Le 14 octobre 2020

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Manon hachey

Le 14 octobre 2020

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date